



Voyage aux USA avec un casier

Par **SereSere34**, le **16/02/2017** à **15:23**

Bonjour,

Je prévois un voyage avec mon amie aux USA de 2 semaines, mais je vois qu'il y a consultation du casier judiciaire a la douane américaine... Hors j'ai été condamné il y a quelques années pour des erreurs de jeunesse (pas de drogue, viol, violence ou chose grave dans le genre).

J'aimerais savoir quel casier consultent la douane Americaine avant l'entrée dans le pays ?

Car j'ai un casier B1 et B2 , mais au vu de la peine je n'ai pas de casier B3, je l'ai demandé pour vérifier et il est vierge.... Pourrais je donc rentrer dans le pays ou ils vont consulter le B1 ou B2 et me refuser l'entrée ?

Merci par avance ...

Par **Visiteur**, le **16/02/2017** à **22:00**

Bonsoir,

Pour info

<https://www.law.cornell.edu/uscode/text/8/1182>

Par **SereSere34**, le **17/02/2017** à **14:36**

Certes... mais ca reste assez flou la turpitude morale ...

Je ne pense pas faire parti de ce cas mais bon.. Savoir s'ils consultent le b3 eclaircirait le doute ...